

Algérie

La présence juive en Algérie remonte à la période immédiatement antérieure à la conquête romaine, et est bien attestée historiquement durant toute la période romaine. **Les communautés juives s'entendent bien avec les tribus Berbères et les mariages mixtes sont alors fréquents.** Au VIIe siècle, le territoire qui deviendra l'Algérie est conquis par le **Califat Umayyade** malgré la résistance des tribus berbères et juives et une grande partie de la population indigène est convertie à l'Islam.

Sous les diverses dynasties musulmanes, les communautés juives d'Algérie connaissent un sort plus ou moins heureux, soumis à un **statut de Dhimmi** appliqué avec plus ou moins de rigueur : en 1145 les Almohades, dynastie musulmane rigoriste d'origine Berbère, détruisent les principales communautés juives du Maghreb et d'Andalousie. **Les Juifs sont contraints de se convertir à l'islam** et ne peuvent pratiquer le judaïsme qu'en cachette. La chute de la dynastie Almohade en 1269 ouvre une nouvelle période de tolérance pour les Juifs du Maghreb. Lors de la conquête française de 1830, les Juifs d'Algérie sont environ 15 à 17 000. En 1870, le décret Crémieux leur octroie la nationalité française. Ils doivent néanmoins faire face à **l'antisémitisme des colons français et des populations locales.** Entre 1940 et 1942, **les Juifs algériens sont persécutés par le régime de Vichy** qui révoque le décret Crémieux qui ne sera restauré par la France libre qu'en 1943.

En 1948, il y avait environ 140 000 Juifs en Algérie française dont 30 000 à Alger, mais **la communauté est durement éprouvée par la guerre d'indépendance algérienne et subit des pressions et intimidations de la part des nationalistes algériens.** Dans les trois mois qui suivent la signature des accords d'Evian en juillet 1962, la quasi-totalité des Juifs algériens quittent le pays nouvellement indépendant pour la France (130 000) ou Israël (25 000 depuis 1948). Le code algérien de la nationalité de 1963 restreint l'accès à la nationalité algérienne à ceux dont le père et le grand-père paternel étaient musulmans avant l'indépendance excluant de fait les Juifs de l'Algérie indépendante.

Le nouveau gouvernement algérien s'engage aux côtés des Etats arabes dans le conflit israélo-palestinien et maintient jusqu'à ce jour une politique étrangère opposée à l'existence d'Israël.